



# Déclaration liminaire de la CGT Educ'action Mayotte

## Comité Social d'Administration Académique du 9 février 2026

Madame la Rectrice, cher·es membres du comité,

On se retrouve aujourd'hui dans cette salle Samuel PATY pour une réunion qui, sur le papier, parle de "moyens" et de "prévisions". Mais la réalité que nous vivons, ce n'est pas un tableau Excel, c'est le récit d'un naufrage. Après la grève du **3 février**, le message des personnels est pourtant limpide : **l'école mahoraise ne demande plus d'avis, elle exige un plan de sauvetage.**

**Le quotidien de nos collègues, c'est d'abord la peur au ventre.** Les difficultés observées au sein et aux alentours de nos établissements scolaires, notamment celles relevées récemment à **Kahani**, évoluent et se manifestent sous des formes nouvelles préoccupantes.

Nous souhaitons attirer l'attention sur la question des interventions des forces de l'ordre au sein des établissements scolaires, notamment lorsque des fouilles sont effectuées jusque dans les salles de classe. Il est important de rappeler que les élèves ne doivent pas être assimilés à des délinquants par défaut. **L'école doit demeurer un sanctuaire, un espace d'apprentissage protégé de toute intrusion injustifiée.** Si des contrôles s'avèrent nécessaires, ils peuvent être réalisés à proximité de l'établissement, mais il est essentiel de préserver l'intégrité des salles de cours et de veiller à ce qu'elles ne soient pas perçues comme des zones de retenue. **Cette violence symbolique s'ajoute à une insécurité concrète vécue au quotidien**, ainsi qu'à des conditions matérielles portant atteinte à la dignité. **Dès lors qu'un établissement scolaire ne dispose pas d'installations sanitaires adéquates et suffisantes, il n'est plus question seulement d'éducation mais également du respect des principes essentiels liés à la dignité humaine.**

**L'urgence vitale des moyens pour le 2nd degré.** Le décalage entre les chiffres et nos besoins est une insulte au bon sens. Alors que la France entière perd plus de **29 100 élèves**, Mayotte est l'exception qui confirme la règle avec **720 élèves supplémentaires** attendus dans le second degré public à la rentrée 2026.

Face à ce séisme, la réponse est de nous octroyer **84 malheureux postes** d'enseignants. C'est du saupoudrage sur une plaie ouverte.

**Dans nos collèges, les 36 postes prévus pour la Dotation Globale Horaire (DGH) ne permettront jamais d'atteindre notre objectif vital de 24 élèves par classe. Dans la voie professionnelle, la situation est encore plus critique. Nous exigeons des effectifs réduits à 20 élèves en Bac Pro et 12 en CAP. Avec les moyens actuels, nous sacrifions la formation de notre jeunesse sur l'autel de la rentabilité budgétaire.**

**Vous nous proposez des "transformations" de postes au lieu de créations nettes, sacrifiant au passage les corps qui soignent et qui aident. Nos assistantes sociales, nos infirmières et nos PsyEN sont en première ligne face à la détresse, mais elles travaillent dans un sous-effectif chronique qui finit par briser leur propre santé. Quant à nos administratifs, une seule création de poste pour toute l'académie !** Cela conduit à une dégradation du fonctionnement des services, à la mise en place de projets difficilement applicables et à des retards dans le traitement des dossiers, ce qui entraîne des répercussions sur les salaires déjà fortement sollicités de nos collègues.

**L'illusion du "progrès".** Le plan "Collèges en progrès", avec ses 4 malheureux postes, n'est qu'un label vide de sens. On nous demande de "bricoler" des solutions pédagogiques à moyens constants, tout en amputant la liberté des équipes.

Tout cela se joue trop souvent dans un climat de management par l'infantilisation. Nous sommes des concepteurs, pas des exécutants qu'on culpabilise pour masquer les failles du système. Et que dire de la

violence administrative faite à nos collègues étrangers ? Le **non-renouvellement des titres de séjour** de plusieurs d'entre eux est un crève-cœur et une aberration. Ces collègues servent le service public au quotidien ; il est urgent d'apporter une réponse humaine et immédiate à ces situations individuelles.

Face à la gravité de la situation décrite, la CGT Educ'action Mayotte formule des exigences précises pour répondre à l'urgence et garantir la dignité des personnels et des élèves.

### **Un plan d'urgence massif**

Il est indispensable de mettre en œuvre un plan d'urgence massif qui réponde réellement aux besoins du territoire. Cela implique la construction immédiate d'établissements scolaires à taille humaine, afin d'accueillir les élèves dans des conditions dignes. Ce plan doit également inclure le recrutement sans délai de personnels dans toutes les catégories : enseignants, vie scolaire, médico-social et administratifs. **Sans ces moyens humains et matériels, toute ambition pédagogique est vaine.**

### **Sanctuarisation des écoles**

La CGT Educ'action exige la sanctuarisation des établissements scolaires. Cela passe par l'arrêt immédiat des fouilles policières à l'intérieur des classes. L'école doit demeurer un espace protégé, consacré à l'apprentissage et à l'éducation, et non devenir le théâtre de pratiques sécuritaires qui stigmatisent les élèves et fragilisent le climat scolaire.

### **Justice administrative**

Sur le plan administratif, il est réclamé le renouvellement systématique des titres de séjour pour les personnels concernés, ainsi que la titularisation des contractuels et un véritable statut pour les AED, AESH et autres. **Ces mesures sont essentielles pour garantir le respect de l'engagement et de la dignité des agents investis quotidiennement au service du public de l'Éducation.**

### **Pouvoir d'achat**

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, **la CGT Educ'action demande une revalorisation de 400 euros nets pour l'ensemble des personnels**, ainsi que la mise en place d'une **IRPL (indemnité de remboursement partiel de loyer) ouverte à tous**. Ces avancées sont jugées indispensables pour compenser la cherté de la vie et reconnaître l'effort consenti par tous.

### **Dignité sociale**

Enfin, la dignité sociale doit être pleinement assurée par **l'application rétroactive de l'ASA (Avantages Spécifiques d'Ancienneté)** et de **la retraite Ircantec**. Il s'agit de garantir les droits sociaux fondamentaux de chacun et de réparer les injustices passées.

**Madame la Rectrice, l'engagement "corps et âme" de nos agents est le dernier rempart avant l'effondrement total du service public à Mayotte. Mais ce rempart est en train de céder. Notre académie doit impérativement bénéficier des ressources adéquates afin que chacun puisse travailler dans des conditions dignes.**

Bruno DEZILE et Sarah MARTIN (élu.es CSA) pour la CGT Educ'action Mayotte